



**UNION des CERCLES PHILATELIQUES
de la REGION BRUXELLOISE
« Société Royale »**

Procès-verbal de la 65e Assemblée Générale de l'Union Royale des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise (exercice 2016) qui s'est tenue le dimanche 26 mars 2017, au Complexe Sportif de Berchem-Sainte-Agathe, à 1082 Bruxelles.

Le Président, Roland De Lamper, ouvre la séance à 10 heures 30, en présence des délégués de onze cercles :

206 Royale Bourse Libre aux Timbres-Poste	Alain Sorgeloos
211 Cercle Royal Philatélique de Saint-Gilles	Philippe Briquet
215 BNP Paribas Fortis Philatelic Club,	Léon Poncé
217 Société Belge de l'Entier Postal,	Henri Wilmet
221 Cercle Philatélique des Woluwé,	Léon Poncé
227 Cercle Philatélique Privé Malibrant,	Jean-Pierre Beken
252 Bruxelles-Ouest Philatélie	Janine Skwarek
280 Phila-Jette	Michel Verrassel
289 Vilvoordse Postzegelkring	Francis Dochez
293 Phila Culture d'Evere,	Georges Gérard
009 PhilaMarco Bruxellois	Luc De Brouwer

Administrateurs présents : messieurs Roland DE LAMPER, Henri WILMET, Philippe BRIQUET, Francis DOCHEZ, Luc DE BROUWER et Léon PONCÉ.

Excusés : Michel ERAUW et Camille MASSART

1. Le Président souhaite la bienvenue aux représentants des différents cercles dans notre local de réunion pour cette assemblée générale statutaire. Il demande une minute de silence en respect pour les philatélistes de notre entourage décédés en 2016. Il signale avoir invité, à cette assemblée, Rudy Devos, secrétaire général de la Fédération et Tony Dewit, président du jury lors d'Unionphil. Il signale également que notre secrétaire est devenu président de la FRCPB Brabant. Nous avons, cette année, 21 cercles affiliés.
2. Nous en venons ensuite au point 1 de l'ordre du jour. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2016 ne sera pas lu, ayant été transmis à tous les cercles une semaine après cette assemblée. Comme il n'y a aucune remarque à son sujet, il est approuvé à l'unanimité.
3. Le trésorier fait ensuite lecture du compte de résultats et du bilan. Cette présentation ne suscite aucune question complémentaire.

4. Vient ensuite la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes réalisé par Madame Janine Vanistendael et Monsieur Michel Verrassel. Les remarques faites lors de la précédente Assemblée Générale ont été entendues et la situation s'est aplanie. Les vérificateurs ont remarqué que la situation était saine et que les comptes étaient bien tenus. Le rapport est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée et décharge est donnée aux administrateurs.
5. Le trésorier nous fait lecture du budget 2017. Concernant ce budget, le montant des cotisations ne sera pas revu cette année, il reste fixé à 10 euros, de même que le prix de location des tables restera inchangé.
6. Les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017 seront Madame Janine Skwarek et monsieur Michel Verrassel. Georges Gérard sera en réserve.
7. Nous passons ensuite aux élections statutaires d'administrateurs. Léon PONCE et Camille MASSART sont sortants et rééligibles. Une nouvelle candidature est proposée, celle de Georges GERARD. 11 bulletins de vote ont été distribués. Les résultats suivants sont communiqués aux membres de l'assistance : Léon Poncé, 9 voix, Camille Massart, 4 voix, Georges Gérard, 5 voix. On a constaté deux bulletins nuls. Léon Poncé se voit confirmer son mandat, tandis que Georges Gérard sera notre nouvel administrateur. Vu que Georges ne peut pas cumuler les fonctions d'administrateur et de vérificateur, Yves Pauwels sera de nouveau vérificateur suppléant pour 2017
8. Nous n'avons reçu aucune nouvelle candidature de cercle cette année.
9. Vient ensuite le tour de table habituel. Une remarque est formulée, par Michel Verrassel qui souhaite savoir quelle est la clé de répartition des tables lors des réunions. Il lui est répondu que cela correspond aux demandes des cercles. Concernant l'occupation de la salle arrière, il a été répondu que cela est donné, en priorité, aux cercles venant aux deux réunions mensuelles, les autres occupant la salle principale, toujours en fonction de la demande. Des remarques sur le fait que Woluwé a occupé le billard. Cela a été également demandé pour la préparation de la vente de leur assemblée générale. Luc De Brouwer nous dit que tous les clubs demandent à retourner à De Zeyp. S'ensuit une vive discussion et un tour de table pour avoir l'avis de chacun. Saint-Gilles est partagé, disant qu'à Berchem, souvent la salle avait servi la veille et était sale, tandis qu'à De Zeyp existait toujours un problème de parking. Henri Wilmet dit que De Zeyp est plus convivial. Evere et Malibran demande à retourner à De Zeyp. La Bourse Libre en réfèrera à son comité et communiquera le choix par la suite. Donc, malgré que le point n'ait pas été mis à l'ordre du jour, nous décidons de retourner à De Zeyp, à condition que les modalités d'occupation soient meilleures.

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance à 12 heures en souhaitant un bon dimanche à l'assistance et en invitant les membres ayant répondu à l'invitation pour le banquet de se rendre au bar pour l'apéritif.